



Communiqué de presse

à Paris, le 23 novembre 2010

Philippe JUVIN, eurodéputé UMP demande à l'Union Européenne l'application de la résolution 1325 sur les violences faites aux femmes en zone de conflit.

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la résolution 1325, Philippe Juvin, Député européen UMP-PPE et Secrétaire national de l'UMP, souhaite que l'UE s'engage davantage en faveur de la protection des femmes en période de conflit.

Pour l'eurodéputé, « la condamnation de ces violences ne suffit pas ».

Philippe Juvin propose 3 pistes d'action :

- « L'Union Européenne **doit favoriser les organisations locales de femmes dans les zones de conflit**. Impliquer les femmes dans les pays en reconstruction c'est favoriser la démocratie et les idées de tolérance.
- « Dans les pays en reconstruction qui bénéficient d'une aide européenne, **l'Europe doit exiger des gouvernants en place, des quotas pour les femmes dans leurs organes de gouvernance**. Par exemple, nous devons exiger de l'Autorité Palestinienne, financée par l'Union Européenne, d'impliquer les femmes dans le processus de paix.
- Lors de ses interventions sur le terrain, l'Europe doit s'engager à faire une part significative aux femmes au sein de ses propres équipes. Une façon d'être mieux acceptés par les populations ».

Pour retrouver l'intégralité de l'intervention de Philippe Juvin au Parlement européen :

<http://www.philippejuvin.fr>

Contact presse :

Anissa Djaadi-Mezhoud 06 22 85 73 99 presse@philippejuvin.eu
Chargée de la communication et des relations presse
Après de Philippe Juvin, *Député européen*